



Budget : la super austérité c'est NON. L'urgence la lutte c'est OUI.

Le plan du gouvernement pour réduire le déficit sur le dos des travailleurs s'affine. **Le gouvernement espère augmenter les recettes fiscales de 20 milliards d'€ (Md€) et diminuer les dépenses de 40 Md€.** Selon les dernières données disponibles, le poids du redressement reposera essentiellement sur les épaules des travailleurs, des retraités, des précaires.

Hausses d'impôt

Les hausses d'impôt sur les plus riches vont prendre deux formes. D'un côté, 65 000 foyers fiscaux, ceux qui gagnent plus de 500 000 euros par an, soit 0,3 % des contribuables, les « *plus fortunés des plus fortunés* » comme les a qualifiés le ministre du Budget Laurent Saint-Martin, vont devoir s'acquitter d'une surtaxe d'impôt sur le revenu dont les modalités seront précisées. Mais Bercy n'en attend que 2 à 3 milliards de recettes.

D'un autre côté, le gouvernement va également mettre en place une surtaxe de l'impôt sur les sociétés (IS) : de 10 % pour les entreprises au chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros, de 20 % pour celles qui dépassent les 3 Md€ d'euros. Bercy calcule une rentrée de 8 milliards de recettes.

Un budget 2025 qui toucherait principalement les grandes entreprises et les riches est une illusion, ceux qui sont en première ligne de l'austérité : les travailleurs et les classes populaires vont subir une nouvelle offensive contre leurs conditions de vie et de subsistance. Voici quelques exemples

Electricité

Alors que les prix de l'électricité ont augmenté de 45% en deux ans, le gouvernement prévoit de nouvelles taxes. Ce sont bien les travailleurs qui paieront la crise. Le ministère du Budget et des Comptes Publics prévoit d'augmenter les taxes sur les prix de l'électricité et d'alourdir la facture tous les mois. Bercy veut augmenter la Taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TICFE), après les 10% d'augmentation des prix de l'électricité annoncé par Bruno le Maire en janvier dernier. On ne connaît pas encore l'ampleur exacte de cette hausse le mégawattheure pourrait être augmenté à 35 euros, voire 38 euros. Cette hausse des prix de l'électricité frappera directement des millions de foyers à la fin du mois. Cela va frapper plus fortement les ménages modestes. Elle permettra à l'État de recupérer 3 Md€.

Une allocation sociale unique

Barnier veut relancer le chantier de l'« *allocation sociale unique* », fusionnant des aides comme le chômage, le RSA ou les APL. Les allocations ainsi regroupées devraient être soumises à un plafond de « *70 % du SMIC* » c'est un signal clair sur le futur des politiques austéritaires : 3,55 Md€ d'économies sur le dos des plus modestes. Ce chantier des économies sur le dos des personnes privées d'emploi - au nom d'une prétendue « *simplification* » administrative - n'est pas nouveau : en 2016 Hollande et Manuel Valls, Premier ministre, proposaient la fusion de 10 dispositifs, dont le RSA, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique (ASS, versée à certains chômeurs en fin de droits) et l'allocation adulte handicapé (AAH) proposition reprise par Edouard Philippe en 2018 sous le nom de « *versement social unique* », qui projetait de fusionner le RSA, la prime d'activité, les APL, et l'AAH.

C'est donc une attaque austéritaire qui permettra de réduire le montant des aides perçues et de les conditionner.

Ministère du Travail

« **Je pense qu'on peut faire mieux, avec moins.** » la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet donne le ton. Suppression de 500 postes à France Travail. Elle a également écrit aux leaders patronaux et syndicaux pour les inviter « *de reprendre dès maintenant un cycle de discussions* ». Les partenaires sociaux vont pouvoir reprendre la main sur deux dossiers : l'assurance-chômage et l'emploi des seniors. « *Nous sommes demandeurs d'une généralisation de la retraite progressive dès 60 ans sans condition.* » la revendication évoquée par la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, figure parmi les 10 propositions listées par les cinq confédérations pour la négociation sur les seniors. **C'est purement et simplement l'abandon de l'abrogation de la réforme des retraites !** Le dialogue social instaure l'austérité pour les travailleurs et conforte les profits des grands capitalistes.

Apprentissage

Le gouvernement a créé une aide « *exceptionnelle* » 8 000 euros par apprenti, *très généreuse et non ciblée. Jamais une aide à l'emploi n'avait atteint un tel niveau.* Elle a provoqué une envolée des postes d'apprentis, plus d'un million, Résultat : la dépense totale liée à l'apprentissage a explosé atteignant 24,8 Md€ en 2023, contre 7,3 Md€ en 2018. Le gouvernement ne va pas toucher à cette aide mais va raboter des dispositifs de soutien à l'emploi du type CEJ, TZCLD et autres IAE. 1,8 milliard d'économie sur 2025-2027 principales cibles les habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Mauvaise nouvelle pour les retraités.

Le report de l'indexation sur l'inflation de leurs pensions à juillet, au lieu de janvier actuellement, risque de durer. Selon l'avant-projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 cette mesure serait inscrite dans le marbre pour les années à venir. « **La mesure décale de manière pérenne la date de revalorisation annuelle des pensions et des autres prestations vieillesse, au 1^{er} juillet au lieu du 1^{er} janvier**» Dès lors, cela représenterait une économie durable pour les comptes sociaux. Le gouvernement table sur un gain de 2,9 Md€ en 2025, mais aussi une revalorisation moindre de 1,8 %, contre 2,3 % prévue initialement.. En 2026 et 2027, ce sont des économies d'un peu plus de 3 milliards par an qui sont espérées⁽¹⁾.

Deux millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté. Ils comptent chaque euro dépensé, sont forcés de retarder ou limiter leur chauffage ou leurs dépenses de santé. Des millions de jeunes et moins jeunes, sans mutuelle, renoncent à consulter un médecin.

Santé : Barnier veut nous serrer la ceinture selon une première version du budget.

*la Sécurité sociale remboursera moins bien les arrêts maladie. Aujourd'hui, 52 euros par jour maximum. L'an prochain, ce ne sera plus que 40 euros.

*Plusieurs scénarios rapportant 0,5 à 1 Md€ sont évoqués : non-indemnisation des arrêts de moins de huit jours, hausse du délai de carence de trois à sept jours quelle que soit la durée de l'arrêt, baisse de la durée maximale d'indemnisation de trois à deux ans ; réduction du taux de prise en charge par l'Assurance maladie, qui est aujourd'hui de 50 % du salaire jusqu'à 1,8 smic.

* Un meilleur encadrement des prescriptions de médicaments, les industriels pharmaceutiques ont proposé des solutions pour faire économiser 1,1 Md€ à la Sécurité sociale sur les médicaments. Entre autres, en élargissant le nombre de traitements disponibles sans ordonnance et, donc, non remboursés par l'Assurance maladie !

***Le remboursement des consultations médicales par l'assurance maladie** : aujourd'hui, : 70% est pris en charge, demain ce ne sera plus que **60%**.

***Une réforme du transport sanitaire** est aussi envisagée.

Fonction publique

La durée du temps de travail pour économiser 52 000 postes et 1,3 Md€ par an. Profiter des départs en retraite pour supprimer 100 000 emplois de plus d'ici à 2030 : 4,1 milliards supplémentaires.

Rabotage des fonds verts destinés aux collectivités locales pour la rénovation des bâtiments : 1,5 milliards d'euros. Au total, l'Etat réduira ses dotations aux collectivités locales de 5 Md€.

Ce n'est pas notre dette c'est celle du capital

Seule la riposte des travailleurs, de la jeunesse peut faire reculer le gouvernement sur ses projets réactionnaires et arracher des revendications. Il y a urgence pour un véritable plan de bataille articulant revendications sociales urgentes, lutte contre l'autoritarisme et le changement de société.

.(1) Ces montants d'économies ne prennent pas en compte une éventuelle diminution des rentrées fiscales de l'impôt sur le revenu payé par les retraités, l'effet serait neutre puisque la baisse des dépenses liée au report de la revalorisation serait compensée par une diminution des recettes correspondantes.